BASE DE LOISIRS ST PIERRE DE BOEUF - CA - 2021

II – ANNEXES	li li
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 34 Nombre de membres présents : 24 Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES:

Pour: 29 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 24/03/2022

Présenté par Valerie PEYSSELON, vice-présidente (1), A Pélussin, le 31/03/2022 Jacques Berlioz, vice-présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Pélussin, le 31/03/2022 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALLIOD KOERTGE Corinne	The same of the sa
ARIÈS Philippe	Luca L.
BARBIER Brigitte	Bui
BAUP Philippe	
BLANC Hervé	
BOREL Michel	
BORGEAIS Anne-Marie	
CHAIZE Laurent	
CHAMPELEY Christian	089
CHANAL Jean-François	A Cooper
CHARBONNIER Marcelle	
CHERIET Farid	
DEVRIEUX Michel	M coeses
FAUSSURIER Eric	
FLACHER Annick	
GERY Jacques	
GOEHRY Cyrille	Also I
GUISSET Sylvie	
JARDIN Yannick	Accusé de reception - Ministère de l'Intérieur
JAROUSSE:Martine	Accusé certifié exécutoire Réception par le préfet : 07/04/2022
	Affichage : 09/01/2020

BASE DE LOISIRS ST PIERRE DE BŒUF - CA - 2021

II – ANNEXES		
ARRETE ET SIGNATURES	D2	
LARDY-SALEL Véronique	110	
MARCHAL Christelle	Jacobselle .	
MAZOYER Martine	terprier	
METRAL Patrick		
MOUSSY Véronique	Olesy	
PERRET Jean Baptiste		
PEYSSELON Valerie	Very ?	
POLETTI Jean-Louis		
PUTMAN Thomas		
RAULT Serge		
RICHARD Béatrice	Palist	
TARIN Stéphane	3	
VORON Agnès		
ZILLIOX Charles	45	

Certifié exécutoire par Jacques Berlioz, vice président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20220331-22_03_02_xml_1-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2022 Affichage : 09/01/2020

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le conseil communautaire.